



NOTE DE POSITION DU REFADD POUR LA PRISE EN COMPTE DES SENSIBILITES PROPRES AUX ASPECTS GENRE AU SOMMET DES TROIS BASSINS DES ECOSYSTEMES DE BIODIVERSITE ET DES FORETS TROPICALES A BRAZZAVILLE- ET A LA COP28 A DUBAI

Brazzaville du 26 au 28 Oct., et Dubaï du 30 Nov. au 12 Déc. 2023

Le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD),

Réseau spécialisé en matière de Genre et d'autonomisation des femmes dans la gestion durable des ressources naturelles en Afrique Centrale, créé en 1998 à Bata en Guinée Équatoriale, et actif dans les dix pays de l'espace de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), à travers ses antennes nationales du : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, São Tomé & Príncipe ainsi que Tchad :

- ❖ *Réunies à Brazzaville, en République du Congo, du 19 au 22/09/2023, à l'occasion de l'atelier sous régional de préparation et de validation des documents de plaidoyer pour le Sommet des Trois Bassins suscités, sous la houlette de la COMIFAC et en respect des engagements pris par cette dernière d'accompagner les États d'Afrique centrale, et les Organisations partenaires dans le processus de mise en œuvre des engagements signés par ses États membres, en adhérant à la CCNUCC et à l'Accord de Paris où, tous les acteurs qui interviennent dans les domaines environnementaux sensibles sont appelés à renforcer leurs actions dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques ;*
- ❖ *Considérant que la dégradation des ressources naturelles et les changements climatiques sont autant de phénomènes environnementaux qui menacent le cadre de vie de l'humanité, et diminuent les efforts de développement socio-économique des pays en général, et ceux des pays en voie de développement en particulier ;*
- ❖ *Considérant que le Sommet des Trois Bassins des Ecosystèmes de Biodiversité et des Forêts Tropicales qui se tiendra à Brazzaville a comme principaux axes de réflexion, la question de la gouvernance régionale et mondiale des forêts, les plans d'investissement intégrés, les mécanismes financiers, le marché du carbone, et la coopération scientifique ;*
- ❖ *Considérant également la grande variété des thèmes qui sera traitée à la COP 28 à Dubaï comme la transition énergétique juste, ordonnée et équitable, l'assainissement du financement climatique, la prise en compte de la nature, des vies et des moyens de subsistance*

au cœur de l'action climatique et, pour la première fois, lors d'un forum de la COP, la COP28 consacrera une journée à la santé, aux secours, au relèvement et à la paix, apportant ainsi une perspective humaine aux impacts climatiques ;

- ❖ *Considérant* que les changements climatiques, outre les nombreux conflits qu'ils provoquent à travers le monde, ont encore aggravé l'épidémie de violence et d'inégalité fondées sur le genre ;
- ❖ *Considérant* que cette situation a pour conséquence perceptible le fait que les femmes et les jeunes filles sont exposées à des situations plus précaires lorsque les ressources naturelles et la production agricole sont mises à mal, alors que les femmes constituent plus de la moitié des déplacés environnementaux avec les jeunes enfants, et sont exposées à la malnutrition et autres problèmes de santé ;
- ❖ *Profitant* de la grande opportunité qui nous est offerte par la COMIFAC, à travers le Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC, de participer aux deux événements de Brazzaville et de Dubaï :

Nous Femmes Africaines pour le Développement Durable en Afrique (REFADD) prenons l'engagement de :

- ❖ *Participer et de défendre la recherche de solutions* d'adaptation ou d'atténuation à sensibilité genre à la hauteur de nos capacités, et visant les enjeux climatiques mondiaux ;
- ❖ *Développer et soutenir le plaidoyer* en faveur de la valorisation et de la prise en compte des sensibilités propres aux aspects de genre ;
- ❖ *Sensibiliser les Dirigeants des États de la sous-région Afrique centrale* sur la nécessité de renforcer ou de mettre en place des instruments juridiques équitables pour les droits des femmes à l'accès au foncier en zones rurales, la vulnérabilité inclusive des femmes et la précarité énergétique des ménages dans le Bassin du Congo ;
- ❖ *Sensibiliser la communauté internationale* sur la nécessité de la prise en compte de l'inclusion des femmes et des filles des communautés marginalisées dans la lutte contre les changements climatiques, en raison de leurs connaissances locales précieuses et de leurs capacités à réduire les risques climatiques et environnementaux ;
- ❖ *Promouvoir l'accès à une énergie propre et abordable* et œuvrer pour la transition énergétique comme un moyen de réduire l'impact environnemental ;
- ❖ *Y contribuer en proposant l'inclusion du genre* dans les politiques de transition énergétique, en promouvant l'accès aux énergies renouvelables dans les communautés rurales, en renforçant les capacités des jeunes et des femmes, y compris les femmes autochtones, en valorisant les savoir-faire traditionnels, et en mobilisant des financements ;
- ❖ *Mener des plaidoyers auprès des bailleurs de fonds* pour l'accès des femmes africaines à la finance climatique datant depuis le Sommet de la Terre en 1992 mais dont l'accès demeure faible, alors que les mécanismes de financement sont disponibles ;
- ❖ *Unir et mutualiser les activités* des antennes pays du réseau et *faire des coalitions* régionales, internationales et mondiales dans la lutte contre le changement climatique pour accéder plus efficacement aux financements internationaux, en particulier, grâce à la déclaration des pays de la COMIFAC appelée FAIR-DEAL, signée lors de la COP26 à Glasgow en 2021.

Pour réaliser l'ensemble des objectifs ci-dessus mentionnés, nous sollicitons :

Auprès des bailleurs de fonds et partenaires internationaux de :

- *Nous soutenir* dans nos efforts pour promouvoir le développement durable et l'autonomisation des populations africaines, particulièrement les femmes, en mettant l'accent sur des domaines tels que l'eau, les terres, les violences sexuelles, l'énergie, les droits fonciers, et les partenariats ;
- *Mobiliser des financements* pour les organisations féminines en général et plus particulièrement pour le REFADD, présent dans 10 pays du bassin du Congo, ayant à son actif de nombreuses activités au profit des femmes africaines et de plus en plus présente sur le terrain, fort de ses plus de 25 ans d'existence et d'expérience ;
- *Établir des mécanismes financiers transparents et fiables*, en évitant la corruption et en dirigeant les paiements directement vers les opérations de préservation et les communautés locales ;
- *Renforcer la confiance* entre eux et nous et établir des partenariats solides.

Auprès des États de la sous-région Afrique Centrale de :

- *Nous Soutenir* également dans nos efforts pour promouvoir le développement durable et l'autonomisation des populations féminines africaines, en mettant l'accent sur des domaines tels que l'eau, les terres, les violences sexuelles, l'énergie, les droits fonciers, les femmes et les partenariats ;
- *Mettre en place* des politiques de sécurisation foncière pour les peuples autochtones et les groupes marginalisés comme les femmes et les jeunes filles ;
- *Renforcer* la protection et le soutien aux victimes des violences sexuelles liées aux conflits ;
- *Promouvoir* la production d'énergie verte et rendre l'énergie accessible à tous ;
- *Plaider* en faveur de la reconnaissance des droits fonciers coutumiers ;
- *Impliquer* le Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP) à toutes les étapes des projets communautaires ;
- *Sensibiliser* sur la transition énergétique et fournir des recommandations pratiques ;
- *Plaider* pour la sécurité des populations riveraines des aires protégées.

Fait à Brazzaville, le 28 septembre 2023,

Les participants.